

KLB Group signe la Charte de la Diversité

KLB Group a signé la **Charte de la Diversité** le **29 septembre 2009**. La Société s'est engagée aux côtés des **1900 entreprises signataires** de la Charte de la Diversité à **lutter contre les discriminations** et à **promouvoir la diversité** au sein de son organisation. Un engagement qui correspond aux valeurs de l'entreprise, pour qui la **constitution d'équipes multiculturelles** a toujours été **essentielle**.

La diversité culturelle, une valeur phare de KLB Group

Depuis sa création en 1995, KLB Group, **cabinet de conseil en Achats et Supply Chain** ayant choisi de s'installer **dans le département 93**, a toujours prôné le **pluralisme culturel**, synonyme **d'apports d'idées nouvelles** et **d'échanges inter-équipe** très enrichissants autant d'un point de vue personnel que professionnel. Si une **démarche pro diversité** semblait essentielle en qualité d'entreprise dynamique et dans le contexte actuel, elle ne s'est toutefois pas limitée à des idées, et **des moyens ont été mis en œuvre**.

Des actions mises en place pour sensibiliser et former les collaborateurs à la diversité

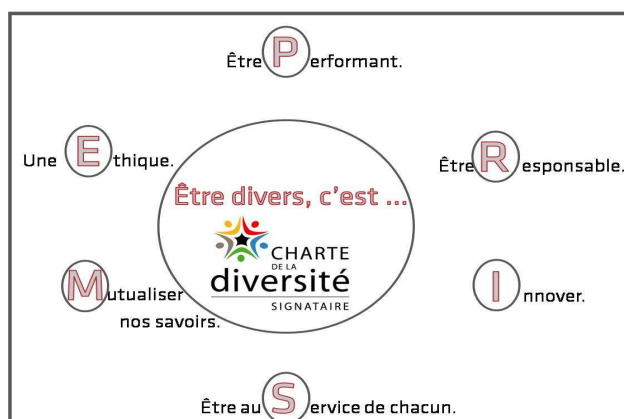
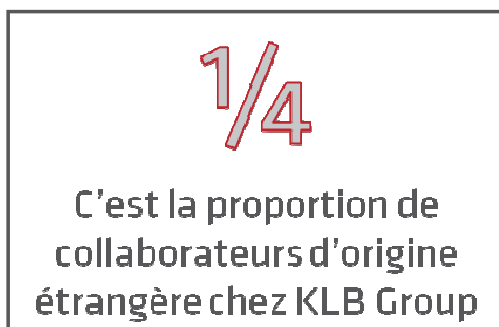
Depuis plusieurs années, **chez KLB Group**, des **moyens concrets** sont mis en œuvre pour faciliter le **recrutement** et l'**intégration** des **collaborateurs de nationalités étrangères**. Dans le cadre du recrutement, les **comptes-rendus d'entretiens** doivent rester **objectifs** et être fondés sur des critères de savoir-faire et de savoir-être des candidats. Les **chargés de recherche** et les **recruteurs** en général sont **formés à cette démarche**. En terme de communication interne, des **témoignages de collaborateurs issus de la diversité** sont disponibles dans la **Newsletter**, le **Carnet de Bord** (livret d'accueil transmis à tous les nouveaux arrivants) et sur le **site Internet** de l'entreprise. En outre, en interne, le **service RH** a optimisé son process pour **accompagner les salariés étrangers dans leurs démarches** pour l'obtention des documents administratifs nécessaires. Mais, au-delà de ce processus administratif, il s'est agi de développer une **véritable écoute** et une **proximité** pour soutenir les collaborateurs dans leur démarche.

La diversité, un avantage indéniable pour l'entreprise

Aujourd'hui, **10% des collaborateurs de KLB Group sont de nationalité étrangère**, et ils représentent une **véritable valeur ajoutée** pour l'entreprise, les collaborateurs et les clients.

Il est clair que la diversité constitue un **enjeu économique**. En la plaçant au cœur de la stratégie de l'entreprise, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir sur la **créativité** et la **compétitivité**. Elle forge aussi la **culture de l'entreprise** et est une réponse à ses **valeurs** (cf. graphique ci-dessous).

La **signature de la Charte de la Diversité** est aujourd'hui un **engagement formel de la part de la direction générale**, qui matérialise tous les éléments et outils déjà mis en place chez KLB Group et induit ceux qui vont l'être dans un avenir proche.



www.klb-group.com

Contacts presse :

Laurence Bellon – Chargée de communication interne – 01 49 44 35 00 / lbesson@klb-group.com

Julie Garnier – Directeur des Ressources Humaines – 01 49 44 35 00 / jgarnier@klb-group.com